



EMPP 47

EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRECARITE



Définition

La précarité n'est pas la pauvreté

« On peut vivre sans précarité dans une société pauvre et, à l'inverse, on peut vivre précaire en gagnant bien sa vie »
(Furtos, 2011).

La précarité est une notion qui appelle l'autre, le social, c'est la « *peur de perdre* », caractérisée par une position d'insécurité. Elle peut être uniquement sociale, mais aussi, psychologique.

Il existe donc la **précarité sociale** et la **précarité psychologique** et/ou existentielle.



Précarité
« ordinaire »

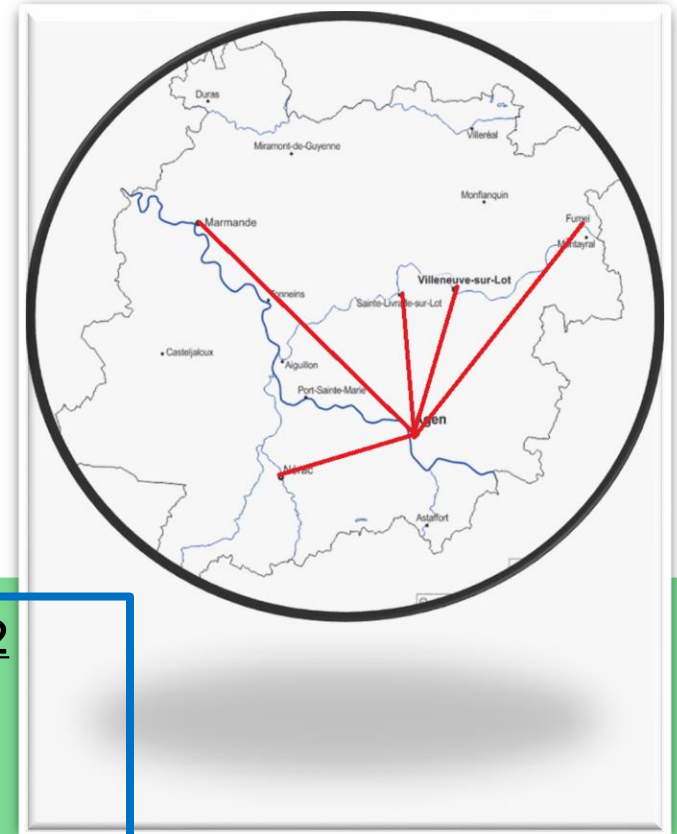
Précarité
exacerbée

Présentation de l'équipe

L'EMPP47 est rattachée au Pôle Perspectives (pôle intersectoriel adulte) et a débuté son activité en mars 2013.

Secteur d'intervention:

- En théorie, l'EMPP peut être amenée à intervenir sur l'ensemble du département
- En pratique, l'EMPP intervient actuellement sur l'Agenais, le Villeneuvois et, partiellement, sur Nérac, Fumel et Marmande.



Composition de l'équipe en 2022

- 3 ETP IDE
- 1 ETP Psychologue
- 0,3 ETP Cadre de santé
- 0,2 ETP médecin psychiatre

LES MISSIONS PRINCIPALES DE L'EMPP47

- Favoriser l'accès aux soins en santé mentale des personnes en situation de précarité repérées par notre réseau de partenaires sociaux, éducatifs et associatifs.
- Développer un rôle de passerelle entre les secteurs de psychiatrie et les institutions sociales.



L'activité de l'EMPP47 s'articule en deux parties:

- Des interventions auprès des partenaires
- Une clinique auprès des personnes en situations de précarité (prises en charge par nos partenaires)

CADRE GÉNÉRAL D'INTERVENTION DE L'EMPP 47

- Dans une optique d'*aller-vers*, les infirmiers de l'équipe se déplacent sur les structures partenaires, sous forme de permanences – rendez-vous et effectuent tous les entretiens d'évaluation.
- La psychologue peut également intervenir sur les structures mais reçoit principalement dans son bureau.
- De même pour la psychiatre de l'équipe
- L'EMPP effectue des maraudes, ne se déplace pas à domicile , et prend en charge un public majeur hors urgence,



Interventions auprès des partenaires



Quels partenaires ?

Structures sociales d'accueil et d'hébergement	Structures d'aide à l'insertion par l'emploi	Structures sociales et associatives	Structures en lien avec la prise en charge des personnes migrantes
<p>CHRS SAO 115 FJT (Foyer Jeunes Travailleurs) SAJM (Service d'Accueil aux Jeunes Mères)</p>	<p>Mission Locale PLIE Creuset Pôle Emploi</p>	<p>CMS CCAS Restos du cœur Secours Populaire Secours Catholique Croix Rouge (Maraude) ...</p>	<p>CADA HUDA CPH Réfugiés</p>



INTERVENTIONS AUPRÈS DES PARTENAIRES

POURQUOI ?

- Ce sont les premiers à recevoir, à voir ou entendre une souffrance psychique.
- Cette réception, accueil de la souffrance (souvent involontaire) entraîne des réactions diverses : allant du malaise à l'indétermination professionnelle.



COMMENT ?

- Apporter un appui technique et spécifique en santé mentale
- Participer aux réunions de synthèse et/ou clinique à la demande des partenaires (environ 100/an).
- Mettre en place des séances d'information et de sensibilisation aux questions de santé mentale (1 à 2 par an).



Une clinique auprès des publics précaires

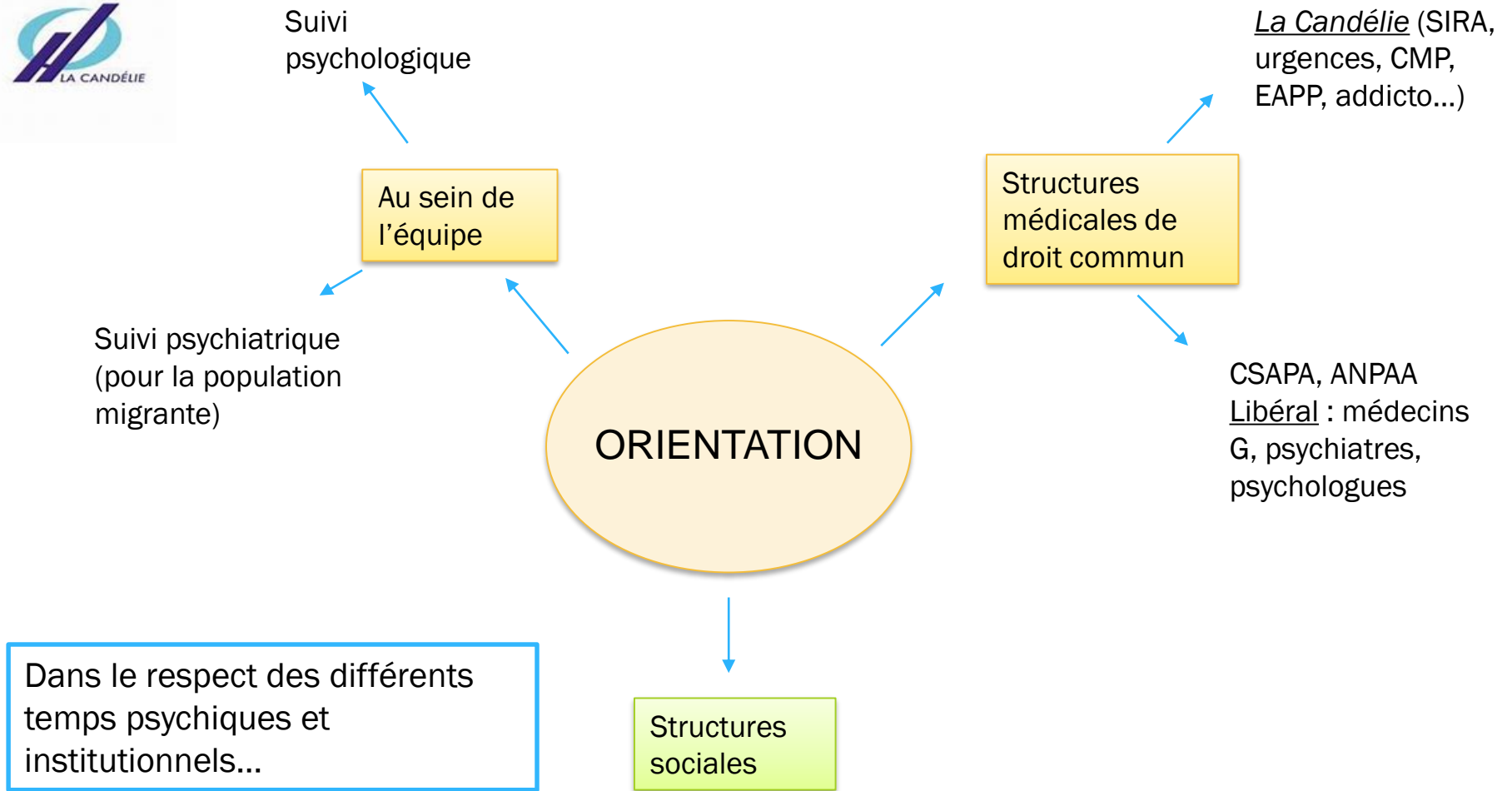
L'ÉVALUATION

Travail infirmier

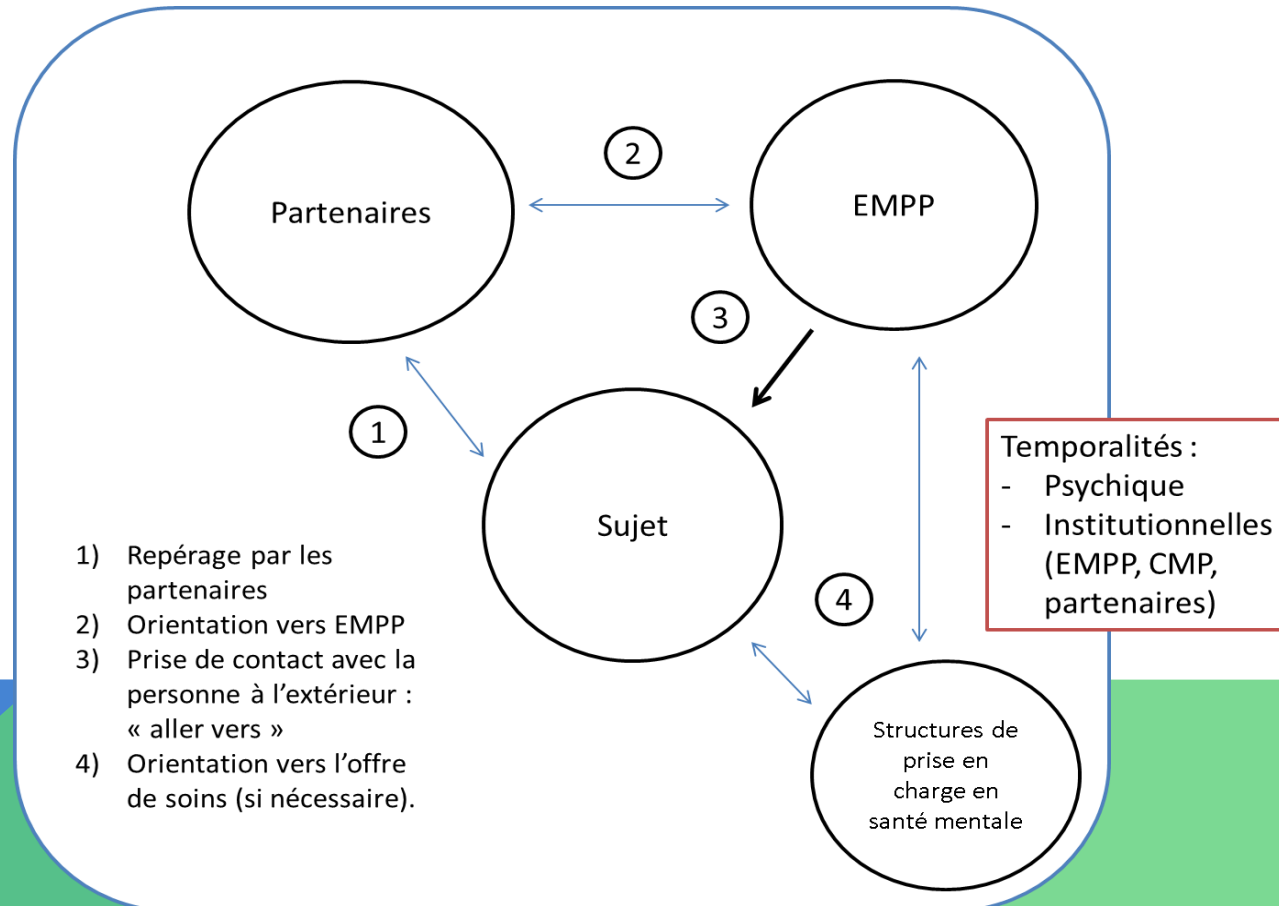
- Analyse des informations (et/ou demandes) formulées par les partenaires.
- Analyse de la situation psycho-sociale de la personne reçue :
 - Existe-t-il une demande ?
 - Analyse de la souffrance (est-elle inhérente à une situation sociale donnée ou bien à un ou des troubles psychologiques ou psychiatriques ?)
 - Analyse de la situation sociale (ressentie), dans son rapport à la situation sociale réelle (partenaires sociaux).
 - Lien(s) entre souffrance psychique et situation sociale...
- Les orientations possibles et travail sur les représentations (concernant la psychiatrie notamment)

ACCOMPAGNEMENT « LE TEMPS QU'IL FAUT »

- Préparation à l'orientation : évaluation des besoins et travail sur la demande.
- Consultation psychiatrique avec prescription si nécessaire (médecin)
- Soutien psychique à la réalité sociale (IDE ou psychologue)
- Travail psychothérapeutique (psychologue)



PROCESSUS D'INTERVENTION



Pour conclure, selon le philosophe Guillaume LEBLANC : « être précaire, c'est être sans-voix . D'où l'urgence pour aujourd'hui: rendre à nouveau visibles les invisibles, mais avant tout les rendre audibles, faire entendre leurs voix ».

Le travail de l'EMPP n'est-il donc pas de redonner la parole à l'individu et in fine qu'il reprenne possession de son roman de vie?



Merci pour votre attention

